

Chaque paroisse de la cité de Meulan possédait autrefois son cimetière entourant, bien souvent, l'aire disponible autour de l'édifice. Saint-Nicaise possédait son propre cimetière réservé dès l'origine aux moines bénédictins. Il se situait à l'endroit de l'ancienne place Saint-Nicaise devenue place Roussel. A ce propos les moines interdisaient, que toutes manifestations, foires, fêtes, théâtre, soient réalisés sur la dite place, lieu de recueillement et de sépultures ; une croix sur piédestal en marquait l'entrée aujourd'hui disparue.

L'église Saint-Jacques, dans le Fort, possédait également son lieu d'inhumation tout autour de l'édifice sur la partie latérale droite (actuellement cour d'habitation). Les paroissiens de l'île du Fort y étaient ensevelis ainsi que ceux mourant à l'Hôtel Dieu comme étant de passage dans la cité. Les plus nantis des habitants du Fort trouvaient sépulture, comme nous l'avons constaté, dans le chœur de l'église. Il ne subsiste plus aucune trace de ce cimetière clos bien avant la Révolution puisque les paroissiens seront ensuite inhumés dans le cimetière des moines, ce dernier étant arrivé à saturation.

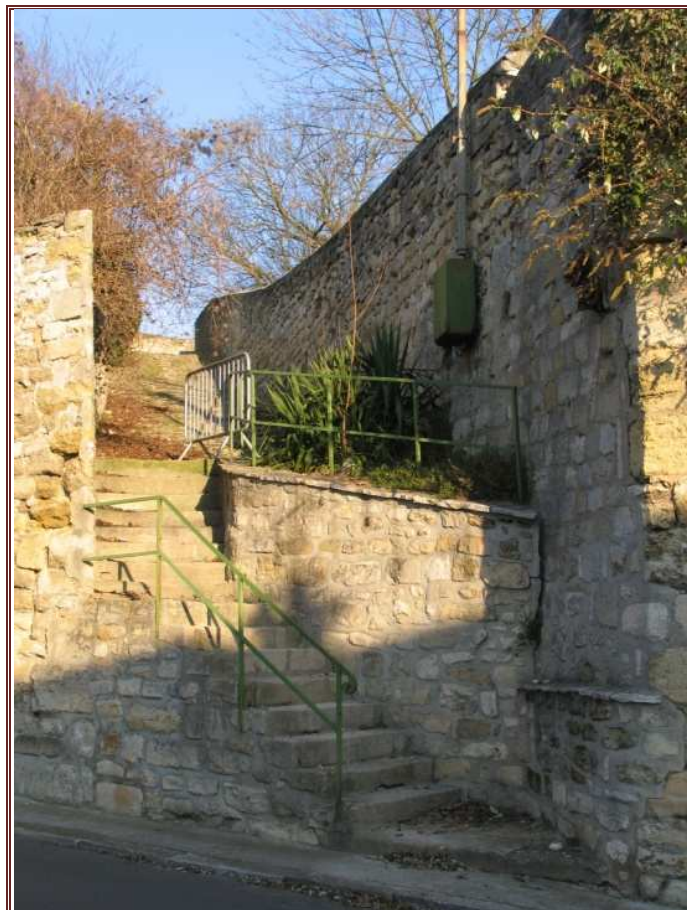
L'église Notre-Dame, elle, possédait également son propre cimetière ! Ce dernier se trouvait en dehors de son proche périmètre. Il se situait en effet, depuis la création de l'ancienne chapelle, sur l'actuel quai de l'Arquebuse au niveau d'une propriété aujourd'hui devenue un ensemble immobilier. Depuis la Révolution, plus aucun enterrement n'y avait eu lieu.

Le cimetière Saint-Nicolas se situait lui aussi autour de son église. Une lettre du **3 octobre 1807** adressée par le maire de Meulan monsieur Dutartre à monsieur le conseiller d'État et préfet du département de Seine-et-Oise et répondant à une demande de ce dernier, nous apprend que ce cimetière fut érigé autour de l'église sous Galéran II. Il se trouvait antérieurement hors les murs de la ville comme l'exigeait la coutume du moyen-âge.

En 1807, le cimetière entoure donc le sud de l'église Saint-Nicolas, mais nous savons qu'une partie de bâtiment, se trouvant au chevet de l'église, était depuis une demi douzaine d'année, la maison du maître d'école, partie qui d'ailleurs en 1800 sera elle aussi disposée en cimetière. Ce dernier servant effectivement, dès cette époque, à toute la ville puisque les anciens cimetières de chaque paroisse venaient d'être abandonnés. Le curé Ponsignon (nommé en 1802) sera chargé de la réouverture de l'église. Il avait bien compris que le cimetière s'avérait peu respecté des passants et alertera le conseil municipal devant la nécessité urgente d'enclorre ce dernier, « *les bestiaux y piétinant les tombes ancestrales, les charrettes ne prenant aucune précaution et heurtant bien souvent les sépultures* ». **Le 18 juin 1806**, le conseil municipal décidera de travaux d'urgence, une porte aurait du être ouverte contre le clocher de l'église pour permettre le passage en clôturant le cimetière, mais ceci ne sera réalisé qu'en 1809 et coûtera soixante quinze Francs de l'époque à la commune.

Par ailleurs, une clôture du sentier menant au lieu-dit « *Sainte-Avoie* » jusqu'au dit cimetière, venait d'être envisagée. Cette clôture ne semblait pas du tout du goût des riverains, ni de la marquise de Condorcet possédant sa maison toute proche du cimetière depuis 1798 et venant même d'acquérir la chapelle Sainte-Avoie en 1807 ainsi qu'un terrain avoisinant, empruntant très souvent cette sente pour ses promenades.

De courriers divers en rapports de toute sorte, aucune clôture ne sera acceptée et l'on continuera à passer et repasser sur le sentier traversant le cimetière, tant bêtes et gens, sentier qui deviendra, beaucoup plus tard, la rue des Annonciades, quant à la sente elle restera comme elle se trouvait dès l'origine.



59 - Sente Sainte Avoie donnant rue des Annonciades (photo Christian Tétard)

En 1833, le cimetière Saint-Nicolas étant complètement saturé, car du fait du sol argileux, les corps s'y conservaient plus d'une dizaine d'années, il fut alors question sérieusement de le relever définitivement, les places étant inextensibles.

Une ancienne propriété, appartenant à un monsieur Bignon, fut acquise par la commune. En effet, le **22 avril 1833**, le sieur Jean Marcel Bignon, vendait à la ville un vaste terrain de trente huit ares et trente centiares, sur le lieudit les « *Pouillères* », anciennes carrières de la ville exploitées depuis le VIII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e et tenant, d'un côté le chemin de Pontoise et de l'autre certaines propriétés privées.

L'entrée en jouissance précéda la signature, puisque dès le **11 novembre 1832**, la ville débutera le transfert des tombes. Les travaux de clôture furent réalisés en un temps record et, malgré quelques bévues, tout se passera le mieux du monde. Petit à petit, le nouveau lieu de repos éternel ouvrit son sol pour de nouvelles inhumations. Il y eut bien, pendant quelques années, les gémissements de quelques riverains se plaignant de la vue que donnaient leurs fenêtres sur le cimetière, en particulier du sieur Anquetin dont la demeure donnait directement sur ce dernier Il demandera la surélévation

de son mur d'enceinte, ou à défaut, une plantation d'arbres empêchant d'apercevoir les tombes depuis sa propriété. Les choses traînèrent en longueur, allèrent même jusque sur le bureau du préfet, mais le riverain n'eut gain de cause ! En effet, toutes les mesures officielles avaient été scrupuleusement respectées par l'élévation de murs de plus de deux mètres de hauteur, la ville se considéra déchargée de tous nouveaux travaux et les choses restèrent en l'état.

Les anciennes sépultures, furent relevées les unes après les autres entre 1834 et 1843 ! Certaines pierres tombales se trouvaient encore entreposées dans le jardin du presbytère il y a quelques années, que sont-elles devenues ? Un gardien sera installé dès 1834 pour la conservation du lieu. Le cimetière fera l'objet d'un agrandissement entre 1871 et 1872, puis à nouveau entre 1875 et 1884. Bien entendu, d'autres élargissements se firent au cours de la première guerre mondiale pour y inclure les tombes des soldats tombés au combat. Un enclos militaire sera d'ailleurs érigé entre 1916 et 1918 avec son monument du souvenir.

Le nouveau cimetière de Meulan servit de lieu de repos à d'éminents personnages de notre cité. En effet, **le Baron Létang** y est un hôte tranquille depuis 1864 et bien que décédé à Ath en Belgique d'où était originaire son épouse, il avait tenu à être inhumé dans sa ville natale. Son épouse y repose également en cette même sépulture.

Cette tombe sera fleurie et honorée par les rosières depuis 1866 où elles déposeront chaque année un exemplaire de leur médaille honorifique, jusqu'à ce qu'en 2000 cette coutume soit remplacée par d'autres manifestations communales. Cette désuète cérémonie tombera en cette année là définitivement dans l'oubli. Depuis, la tombe du Baron Létang semble bien triste et mériterait un sérieux nettoyage. Derrière elle, se trouvent les sépultures des parents du Baron. Leurs tombes anciennes, se confondent désormais avec la sienne commençant à prendre la même teinte grisâtre des tombes abandonnées.



60 - Médailles des Rosières - Mademoiselle LEROUX 1950 -

Autre monument d'importance, la sépulture du **Baron Gency** décédé en 1845 à Meulan, grand soldat et lieutenant général de Meulan qui participa à toutes les campagnes Napoléoniennes rappelées sur la stèle élevée à l'emplacement de sa dernière demeure dans le cimetière de Meulan. Nous trouvons

également, dans ce cimetière, les sépulcres de **Valérie Havard**, peintre et poétesse née à Meulan, sur laquelle nous pouvons découvrir un poème à elle dédié.

Également les sépultures du contre amiral de la Flotte Russe et de son épouse, **prince et princesse Troubetskoï**, émigrés en France en 1917 lors de la Révolution contre le Tsar dont ils étaient les fervents partisans. Le prince deviendra pendant quelques temps régisseur du domaine de Thun où ils demeuraient, lui et son épouse avec leur fils.

Bien sur, le cimetière de Meulan comprend outre le parterre 1914-1918 mais aussi celui de la seconde guerre mondiale où reposent aussi quelques prisonniers Allemands décédés à Meulan et n'ayant pu être rapatriés en Allemagne.

Autre hôte illustre du cimetière de MEULAN : le général **Victor Constant MICHEL** qui décèdera après s'être retiré dans notre bonne vieille ville de Meulan pour finir sa vie après la guerre de 1914/1918. Il y meurt en 1937 et sa tombe demeure toujours dans le cimetière de MEULAN (allée 44 côté droit n° 762 A.M MEULAN fichier cimetière).

Le 19 juillet 1911, le général **Victor-Constant Michel**, chef d'État-major et président du Conseil supérieur de guerre, présente le plan XVI. Celui-ci propose une attitude défensive et un élargissement du front jusqu'à la Belgique en mobilisant tous les réservistes. Il est rejeté à l'unanimité par les membres du Conseil. Le 28 juillet, qualifié d'« incapable » par le ministre de la Guerre Adolphe Messimy, il est destitué de ses fonctions en Conseil des ministres.

Ce cimetière est désormais le seul sur notre cité, agrandi ces dernières années dans la partie haute du terrain original. Un registre créé en 1947, permet de situer en mairie, les tombes familiales où reposent des milliers de meulanais sur cette douce colline, entourée des grands arbres de Meulan Paradis.



61 - Vue du cimetière de Meulan, derrière la tombe du Baron Létang au premier plan, les tombes de ses parents.

(Photo Christian TETARD)

N'oublions pas non plus, une sépulture située à l'entrée du cimetière, où reposent à tout jamais les **sœurs de Saint-Paul de Chartre** et en particulier, Léontine Froissant en religion *sœur Léontine Joseph*, décédée en 1931, Louise Charlotte de Saint-Albin, en religion *sœur Clémence*, infirmière décédée en 1942, Marie Claire Sauzereau, décédée en 1950 et Anne Marguerite Raschi infirmière également, décédée en 1977 en la maison Berson. Ce sont les seuls noms inscrits sur cette sépulture qui renferme certainement d'autres religieuses de cette ancienne maison de retraite.

Madeleine ARNOLD TÉTARD

Tous droits réservés ©

Sources : Histoire de la vie religieuse de Meulan – éditions M.A.T. 2009 – même auteure – Archives municipales de Meulan – crédit photos : – photos MEULAN Christian TÉTARD – Médailles ROSIERE (Bruno RENOULT) -